

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les élus référents de quartier Être au plus près de vos besoins !

Nous vous rappelons que 11 élus référents de quartier sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Leurs missions (appel) :

- être à l'écoute de vos remarques et vos demandes ;
- recenser et transmettre aux services de la mairie vos besoins et vos propositions ;
- prendre en charge des sujets d'intérêt collectif concernant différents domaines : les espaces publics (entretien, propreté, embellissement...), les dégradations et les incivilités, les éléments de sécurité, les dysfonctionnements des réseaux et l'éclairage public, le stationnement et la circulation, les travaux et aménagements de la voirie, et plus globalement, tout ce qui est de la compétence de la commune.

Retrouvez leurs coordonnées sur le document spécifique distribué en début d'année. Ce dernier reste téléchargeable sur le site Internet : www.mairie-larocheblanche.fr dans la rubrique « Démocratie participative », ou vous pouvez le retirer directement en Mairie.



Modification
Caroline Bonhomme remplace Michael Ahond en tant que référente de quartier pour le secteur délimité en vert.

Coordonnées :
Tél. : 06 15 41 78 28
Mail : carofjournal@hotmail.com

CCAS

Registre des personnes âgées et isolées

Cela fait un an que la municipalité a mis en place, avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, le **registre des personnes vulnérables* de la commune**, notamment utilisé lors des **épisodes caniculaires**.

Actuellement, 36 personnes sont inscrites et bénéficient tout au long de l'année d'une attention particulière afin de leur apporter une aide appropriée en fonction des besoins.

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur ce registre ne relève pas d'une obligation pour les personnes concernées mais d'une démarche volontaire. La demande peut également émaner d'un tiers, à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée.

* Sont prises en compte les inscriptions des personnes vivant à leur domicile âgées de plus de 65 ans, ou inaptes au travail de plus de 60 ans ou handicapées de plus de 18 ans.

Les informations figurant sur ce registre restent confidentielles.

Si vous ou l'un de vos proches êtes concernés par cette situation de vulnérabilité, nous vous invitons à contacter Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales - Solidarité, au 06 10 45 18 65, ou la Mairie au 04 73 79 40 09.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site Internet de la Mairie - Rubrique « Social - Santé - Solidarité » - sous-rubrique CCAS.

Dans le contexte de la Covid-19, en période de fortes chaleurs, veuillez suivre les recommandations du Haut Conseil de la santé publique.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se rafraîchir
Manger en quantité suffisante
Maitenir sa maison au frais - former les volets la nuit
Ne pas boire d'alcool
BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
Éviter les efforts physiques
Donner et prendre des nouvelles de ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santite.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

ADMR

ADMR (Association d'aide à la personne)

L'ADMR, réseau associatif national leader des services à la personne fortement implanté au niveau local, valorise le lien social. Notre réseau propose de nombreux services répartis en 4 pôles : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, entretien de la maison.

Les collaborateurs sont les premiers ambassadeurs de la marque ADMR. Ils portent en eux son projet social et sa mission sociétale : permettre aux familles et aux personnes âgées de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie. La qualité du service ADMR est avant tout liée à l'engagement et au professionnalisme de ses collaborateurs, sans lesquels rien n'est possible.

ADMR de La Roche Blanche recrute des assistants de vie, postes à pourvoir en CDI à temps complet ou à temps partiel, en fonction des souhaits du candidat.

Contact : **Charlène Lepouzé - Responsable de Secteur - Tél. : 04 63 79 80 96**

Zoom sur ...



Coffee Racer - Court métrage de Miaouprod

Cette équipe audiovisuelle originaire de Clermont-Ferrand, actuellement éparpillée dans toute la France, a profité de la conjoncture avec le ralentissement de certaines activités, pour se reformer le temps d'un court métrage, dont certaines scènes ont été tournées sur le plateau de Gergovie en février dernier.

Porté par Alessandro Brossollet, à la réalisation et à l'écriture, ce petit conte s'inspire de la légende du café racer*. Il a pour but de remettre au goût du jour l'histoire du café racer, qui nous vient des années 60 où les Ton up Boys se lançaient le défi de faire un aller-retour du café au prochain rond-point avant que la musique du Juke-Box ne se termine.

Histoire :

Une petite fille, grandissant auprès de son grand-père qui bricole ses motos, rêve de transformer son vélo rose en bolide. Après l'avoir redécouvert, son grand-père lui lance un défi : le café challenge. Saura-t-elle faire un aller-retour à toute vitesse avant que la cafetière n'ait fini de couler ? C'est en relevant ce challenge que la petite fille va devenir une motarde accomplie, jusqu'à transmettre à son tour sa passion. Un café, une course, un héritage.

Réalisation et écriture : Alessandro Brossollet
Marie adulte : Marie Blin
Directeur de production : Arthur Freydet-Gentil
Chefs opérateurs : Florent Giffard & Nicolas Demousseau

Pour le visualiser, rendez-vous sur :
<https://youtu.be/8W-RBdkJTKc>



*Le café racer (traduction littérale : coureur de café = également prononcé « caff »), est un type de moto custom. Il désigne généralement une moto monoplace au style rétro, possédant un guidon bas, et très peu de carénage.

Infos pratiques

Partir tranquille en vacances

Comme chaque année, la gendarmerie renouvelle son opération « **Tranquillité Vacances** »...

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront alors effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Pour cela, vous devez compléter un formulaire de demande individuelle à remettre à la brigade de gendarmerie.

Formulaire téléchargeable sur :
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/beneficiez-de-l-operation-tranquillite-vacances-a3431.html>

Gendarmerie de Romagnat : 04 73 62 60 64
Gendarmerie de St Amant Tallende : 04 73 39 30 18.
En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.

Quelques conseils avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir pendant vos vacances, relever le courrier.
- Vous pouvez également faire renvoyer votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre n° de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.
- Vérifier le bon état de vos serrures.
- Il est important de « faire vivre » votre logement. Un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. L'installation d'une prise type « minuteur » permet éventuellement d'allumer certaines lampes.
- Mettez vos bijoux, objets d'art et de valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.
- Mettez une alarme, cela peut repousser les visiteurs non attendus.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
Mardi de 8 h à 12 h et vendredi de 13 h à 16 h 30,
Fermé au public le mardi après-midi et le vendredi matin
Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr

Mairie

Vivre!

@ La Roche Blanche Gergovie

Été 2021

AGENDA

- 27/07 Atelier de réparation de vélos avec Escal'Ados au stade

Retrouvez également toutes les manifestations estivales du territoire de Mond'Auverne sur : www.mondauverne.com

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...) nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTRÉE 2021/2022

Le Conseil régional a ouvert les inscriptions aux transports scolaires depuis le 1^{er} juin 2021. Elles peuvent être réalisées en ligne : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/421-puydedome.htm>
En cas de besoin, vous pouvez appeler le 04 73 31 84 00.
Attention : Toutes les inscriptions faites à compter du 20 juillet seront majorées de 30 € par élève.

SÉCHERESSE 2020

Par courrier du 9 juin dernier, la Préfecture du Puy-de-Dôme informe que l'arrêté interministériel n°NOR INTE2114775A signé le 18 mai 2021 et publié au Journal Officiel le 6 juin 2021 n'a pas reconnu la commune de La Roche Blanche en état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

RECENSEMENT DE LA POPULATION - REPORT

En raison de la crise sanitaire, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter les enquêtes annuelles de recensement. La Roche Blanche, qui devait réaliser son enquête de recensement en 2022, la réalisera en 2023.

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

En raison de la crise sanitaire qui impose des protocoles strictes lors de rassemblements et souvent difficiles à faire appliquer, la municipalité a décidé, comme de nombreuses communes, d'annuler pour la 2^{ème} année consécutive le feu d'artifice prévu le 13 juillet. En attendant et malgré la levée progressive du confinement, Monsieur le Maire rappelle à toutes et à tous « de rester prudents et de continuer à appliquer les gestes barrières pour la protection de tout un chacun ».

CIVISME - BRUITS DE VOISINAGE

L'article R. 1336-7 du Code de la Santé publique et l'arrêté préfectoral du Puy-de-Dôme du 16 avril 1991, modifié le 26 juillet 1994, art. 5, relatif aux bruits de voisinage, imposent des horaires afin de limiter les nuisances sonores telles que le bricolage (perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc.), le jardinage (tondeuses à gazon, débroussailluses...) ou toutes autres activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage (musique forte). Les horaires imposés sont donc, **les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Pour la tranquillité de tous, veuillez respecter cette réglementation.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

CITY ALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville

SBA Collecte

BACS VERTS
Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet.
Jeudis 6, 13, 20 et 27 août.

BACS JAUNES
Lundis 6 et 20 juillet.
Lundis 3, 17 et 31 août.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

MAIRIE

Conseil municipal - Mouvements

Michaël Ahond, conseiller délégué aux travaux, quitte la région cet été pour d'autres horizons personnels et professionnels.

Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouveaux projets. De part la distance et l'implication que demande le rôle d'élu, il a souhaité laisser sa place en démissionnant du conseil municipal.



Angélique Coppéré, conseillère municipale.

Nous avons le plaisir d'accueillir Angélique Coppéré, nouvelle conseillère municipale, qui prendra ses fonctions officiellement lors du prochain conseil municipal de la rentrée.

Au 1^{er} juillet, Caroline Prost, devient conseillère déléguée aux travaux, auprès d'Henri Bisio, adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

Urbanisme - Travaux

Réfection de la voirie

Nous vous informons que l'entreprise CTPP va entreprendre cet été des travaux de réfection de voirie à divers endroits de la commune. Sont concernés : passage de l'ancienne Cure, chemin du Plantier, chemin des Plantades, impasse du Ruisseau, impasse St Roch, et parking de l'ancienne mairie. Ces travaux consisteront à faire ou refaire le revêtement de la chaussée et de certains trottoirs, avec parfois le changement des caniveaux. Les enrobés seront réalisés entièrement ou partiellement en fonction des besoins. Ces travaux impliqueront donc l'interdiction de stationnement et une réglementation de la circulation automobile ; ceci pour votre sécurité, celle des intervenants, ainsi que pour la bonne réalisation technique des travaux. Les riverains seront informés par l'entreprise. Nous vous remercions de votre compréhension.

Coût des travaux : 44 700 € TTC

Diagnostic de la voirie avec Geoptis

La municipalité vient de confier à Geoptis, filiale de La Poste, l'audit du réseau routier de la commune. L'objectif est de réaliser courant juillet un bilan de la qualité de nos voiries.

Comment ça marche ?

Pour faire simple, pendant sa tournée le facteur filmera les routes via une caméra positionnée sur le toit de son véhicule. Les voies sillonnées sont ainsi scannées, grâce à la conjugaison de la caméra installée sur le toit, du GPS et du laser qui permet de faire une modélisation 3D des éléments. La seule contrainte est d'avoir une météo clémente. Bien évidemment, les personnes et véhicules filmés seront floutés. Le film réalisé est ensuite envoyé à une cellule spécialisée de vidéocodage.

« Faire des choix et prévoir un plan pluriannuel »

Ce système va donc permettre d'effectuer un relevé précis de la voirie et recueillir différentes données comme l'état du revêtement (nids de poule), le marquage au sol... Par sa haute technicité, il pourra notamment déterminer la profondeur des fissures sur la chaussée, ce qui permettra à la commune de prioriser les interventions d'une année sur l'autre. Geoptis sera alors capable de livrer un état des lieux très détaillé du réseau routier et les préconisations pour l'entretien préventif et curatif de la voirie. Ce diagnostic transposé dans un logiciel de cartographie permettra de faire des choix et de prévoir un plan pluriannuel d'investissements.



COMMUNICATION



Une nouvelle application mobile reliée avec le panneau d'information lumineux

Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction sur les supports de communication lancée en septembre dernier, la municipalité a souhaité répondre à une attente exprimée par les administrés, en mettant en place un nouveau moyen de communication : l'application mobile « CityAll ».

Ce nouveau support de communication vient compléter les moyens déjà existants (lettre d'information, site Internet et panneau lumineux). Reliée au panneau numérique d'information municipale, cette application moderne, téléchargeable gratuitement sur internet, vous permettra d'accéder aux informations de votre commune en temps réel sur votre smartphone. En effet, à chaque information publiée, vous recevrez une notification directement sur votre mobile. Pour en savoir plus sur cette application : https://www.lumiplan.com/wp-content/uploads/2020/10/cityall_video.mp4?_1

Application - Version gratuite (étape 1)

Ave le remplacement du panneau numérique d'information municipale, la **version gratuite** a été choisie dans un premier temps, permettant ainsi de tester l'outil. Ainsi, en la téléchargeant, vous pourrez recevoir les notifications (informations envoyées sur le panneau lumineux) et des messages spécifiques (alertes ou messages importants dans la limite de 20 par an).

Installation de l'application

Pour rester connecté(e) à La Roche-Blanche, rien de plus simple, il vous suffit de :

- télécharger l'application gratuite City All sur App Store, Google Play ou scanner le QR code.
- puis vous abonner à « La Roche-Blanche ».



Le fournisseur nous a informés du retard de livraison du panneau lumineux, initialement prévue mi-juin, en raison d'une rupture de stock de composants électroniques due à la crise sanitaire. Ce dernier devrait être installé dans le courant de l'été.



Vie associative

Club Restons Jeunes

Les membres du bureau espèrent, selon les directives nationales, vous retrouver à la rentrée de septembre lors de nos réunions au club.

En attendant, « vive le téléphone ! », et respectons les consignes sanitaires.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes s'est réuni en **assemblée générale** le 9 juin. La restauration qui a lieu habituellement en marge du feu d'artifice du 13 juillet ne peut être organisée en raison des mesures liées à la Covid-19. Cependant, nous avons bon espoir pour les manifestations d'automne, et en particulier la **Foire à la pomme et aux produits régionaux**, le 11 novembre. Les inscriptions pour les stands se feront en septembre, les participants aux dernières éditions recevront un courrier. Le **Marché de Noël** se tiendra les 27 et 28 novembre. Tous les membres de l'association attendent ces moments avec une grande impatience, et seront heureux de vous y retrouver !

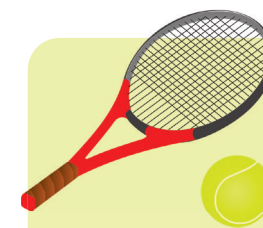
Foyer Culturel et Sportif

Rendez-vous à la rentrée !



Le Foyer se prépare à réouvrir en septembre l'ensemble de vos activités artistiques et sportives ainsi qu'une sympathique programmation de manifestations culturelles. La plaquette détaillant l'offre d'activités et le calendrier culturel sera téléchargeable cet été sur le site internet www.fcs-lrbg.fr et les **inscriptions se dérouleront le samedi 4 septembre de 14h à 17h à la MLT.**

Vous pouvez également noter la date de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 10 septembre : les nouvelles bonnes volontés souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association seront les bienvenues. Espérant vous retrouver en pleine forme, nous vous souhaitons d'ici-là un très bel été à tous.



Tennis Loisir

Vous êtes un particulier (non adhérent à l'Open Tennis) et vous souhaitez profiter de vos vacances pour jouer au tennis...

C'est désormais possible !

La municipalité, en accord avec l'Open Tennis, vous donne la possibilité d'accéder gratuitement à l'un des courts de tennis de l'espace Léo Lagrange, du 5 juillet au 27 août, les lundis et mercredis de 9h à 18h (sauf le 14 juillet), sur un créneau maximum de 2h.

Pour cela, il vous suffit le jour-même (avec ou sans réservation préalable) de venir retirer en mairie* le badge d'accès, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. *Présence d'un adulte obligatoire.*

L'utilisateur devra utiliser son matériel (raquettes et balles). Nous comptons cependant sur le sens des responsabilités de chacun pour respecter les modalités d'utilisation, ainsi que les règles sanitaires.

A vos raquettes !

* retrait possible jusqu'à 16h.

Maison des Loisirs et du Tourisme - Alarme



Il convenait de remettre à jour le système d'alarme de la Maison des Loisirs et du Tourisme - Espace Léo Lagrange devenu inutilisable. Courant juin, la mairie a ainsi fait équiper le bâtiment d'un nouveau dispositif d'alarme anti-intrusion.

Principales décisions du Conseil municipal

◆ Sécurisation de la falaise du Fort (tranche 3) - signature Avenant n° 1 avec l'entreprise Eiffage Resipre

- Implantation d'un filet de protection supplémentaire de 48m de long qui se révèle nécessaire compte tenu des mouvements de la falaise détectés par les capteurs situés dans sa partie ouest (secteur initialement prévu en tranche 4) qui ont fait l'objet d'une mise en garde par le bureau d'étude Hydrogéotechnique.

- Acquisition de l'instrumentation par la commune en fin de chantier afin de permettre de poursuivre la surveillance permanente du site pendant une plus longue période et de prévenir les riverains en cas d'évolution du risque.

Montant total des travaux supplémentaires : 162 400 € HT.

Le montant global du marché HT passe de 1 028 280 € HT à 1 190 680 €, soit + 15,8 %.

Prolongation du chantier de 8 semaines en raison des travaux complémentaires et des délais d'approvisionnement.



◆ Finances

Implantation de caves urnes au cimetière de Gergovie avec la mise en place d'un tarif de ces installations funéraires à 700 € pour une concession de trente ans.

◆ Ecoles

Réévaluation des tarifs de la garderie et de la restauration scolaire (cf. règlement intérieur et site Internet). Les nouvelles grilles proposées amènent, sauf pour les premières tranches de revenus, une hausse qui permet de se rapprocher des tarifs pratiqués sur les communes équivalentes. Le reste à charge pour la commune demeure important et l'impact pour les familles sera limité.

◆ Associations

Détermination du montant des subventions aux associations : 15 143 €.

◆ Assainissement

- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le projet de remplacement du collecteur unitaire entre le réseau intercommunal et le bas de l'impasse de la Prairie (2nde tranche des travaux réalisés en 2018) auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- Choix du maître d'œuvre Auvergne Études pour les projets :

⇒ Impasse de la Prairie (enveloppe de travaux estimée à 60 000 € HT), mission complète de maîtrise d'œuvre de 5 300 € HT - Réalisation en 2021.

⇒ Avenue de la République (enveloppe de travaux estimée à 100 000 € HT), mission complète de maîtrise d'œuvre de 7 500 € HT - Réalisation en 2022.



26 mai

Intercommunalité



École intercommunale à gestion associative, l'école de musique est un lieu d'enseignement et de pratiques artistiques.

Forte de 330 élèves et 17 professeurs qualifiés, elle propose un enseignement musical complet et de qualité.

- Ateliers musicaux dès la grande section de maternelle
- Formation musicale et instrumentale dès le CE1
- Chorale enfant
- Liste des instruments enseignés : cuivres (trompette, cor, trombone, tuba), bois (flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone), cordes frottées (violon, alto, violoncelle), cordes grattées (guitare classique, électrique et accompagnement, guitare basse), piano, accordéon, technique vocale, batterie et percussions.

Les inscriptions à l'école de musique auront lieu sur rendez-vous :

- le mercredi 30 juin de 9h à 17h,
- le jeudi 1^{er} juillet de 16h à 21h,
- et sans rendez-vous le vendredi 2 juillet de 17h à 20h.

Inscriptions en septembre (selon les places disponibles) :

- jeudi 2 septembre de 15h à 20h sur rendez-vous
- samedi 4 septembre de 9h à 12h sans rendez-vous.

Ecole de Musique Mond'Arverne-Gergovie

19 rue du pont de la pierre 63730 Les Maitres-de-Veyre

Tel : 04 73 39 87 96

Mail : secretariat.ecoledemusique-mag@orange.fr

Site internet : edmsitemag.wixsite.com/EM-MAG

Facebook : [Ecole de musique Mond'Arverne-Gergovie](https://www.facebook.com/Ecole.de.musique.Mond'Arverne-Gergovie)



Médiathèque La Roche-Blanche

Du 1^{er} juillet au 31 août 2021, les horaires d'ouverture de la médiathèque de La Roche-Blanche seront les suivants :

- mardi 15h / 18h
- mercredi 10h / 12h - 14h / 18h30
- samedi 9h30 / 12h

Elle sera fermée du 13 au 31 juillet inclus.

Retrouvez le réseau lecture publique sur :

<https://mediatheques.mond-arverne.fr/>



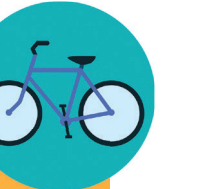
Besoin d'idées de randonnées ?

Chaussez vos baskets et partez à la découverte de Mond'Arverne à pied ou à vélo !

Développé avec la plateforme Mhikes, spécialiste de la solution mobile de navigation GPS et de découverte outdoor, Mond'Arverne Tourisme vous propose son application « Randos Arvernes » : un outil interactif et gratuit pour découvrir en totale autonomie les coins et recoins de nos terres arvernes !

Comment ça marche ?

- Téléchargez directement (et gratuitement !) depuis votre téléphone l'application mobile Randos Arvernes sur Google Play ou sur l'App Store,
- Créez votre compte,
- Choisissez et téléchargez votre randonnée,
- Pensez à activer la géolocalisation de votre téléphone. Et vous voilà partis sur les sentiers de Mond'Arverne !



Escal'Ados - « Atelier de réparation vélo »

Lundi 26 juillet de 17h à 18h

au Stade de La Roche-Blanche

Les jeunes du Pôle Jeunesse de Mond'Arverne Communauté, dans le cadre de leur séjour itinérant à vélo, propose un atelier de réparation de vélo (entretien, réglage, changement de pièces, réparation...). Nous avons les outils, venez avec vos pièces à remplacer - Atelier gratuit.

Toutes les personnes (enfants, ados, adultes...) qui le souhaitent sont les bienvenues pour partager un moment convivial.

Informations : Escal'Ados - 06 68 47 78 96

Mail : escal-ados@mond-arverne.fr



Téléchargez :



+ d'infos :-

www.mondarverne.com

Vous trouverez également l'agenda des manifestations estivales du territoire de Mond'Arverne.

